L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI, 17 AOUT 1880.

Dentistes.

Dr E. BURGUNDER. Dentiste,
258 ....Chartres........ 258

Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts. pièces aurification et plombage de $1 à $5 par dent, suivant la carie. Célèbre dentifrice, à 25 la boîte. Pose de dents artificielles. Donne tous les soins pour les ventouses et sangsues. 23 déc—1an. dim. mar jeu.

JOSEPH BAUER, DENTISTE,
180 --- Esplanade --- 180
Près Remparts.
21mai—1an D Ma J

JOSEPH C. SIERRA, DENTISTE,
190 --- DAUPHINE --- 190
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv1880

Réclamations Francaises.

LES TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre peuvent être recouvrées, sans délai, en s'adressant à
J. G. EUSTIS, Commissaire des Etats-Unis 26 rue Carondelet.
30 juil—3m P. O. boîte 2027.

BONS DES ETATS-UNIS à 4 pour cent,
De toutes dénominations, coupons et enregistré de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus par la
Banque Nationale de la N.-Orléans RUE DU CAMP 54.
27mai—tf

Bureau du Nouveau Jockey Club de la Louisiane, No 104 rue Canal, Nlle Orléans, 12 juillet 1880.—Les Fair Grounds à louer pour Piques Niques, etc. Privilège de roulage sur la voie, cinq piastres pour le reste de la présente année.
Les Asiles d'orphelins et les institutions de charité peuvent avoir gratis l'usage des Fair Grounds pour piques-niques.
G. W. NOTT, Secrétaire-Trésorier.
13 juil—3 m

Brasseries.

PELICAN STEAM BREWERY, EUGÈNE ERATH,
283.....RUE VILLERE.....283
Entre Esplanade et Chemin du Bayou.
11janv—1anDMarV

Marais Street Steam Brewery H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS.
Entre Conti et St-Louis.
fév 20-1an—D.M.J

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE, O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE
A. Carrière & Sons Négociants-Commissionnaires, No. 34 RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.
ARGENT prêté sur des valeurs collatérales, Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.
9mai—1an LEONORA FASS.

URSIN DELLANDE, FABRIQUE DE CIGARES,
434....RUE ST-CLAUDE...434
Entre St-Antoine et Bagatelle.
Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock: environ 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares de clients à $16 le millier et au-dessus.
28 avril—6m—DMarJ.

BON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES VINS, LIQUEURS —ET— Toutes sortes de Produits de l'Ouest, AUX MAGASINS BLEUS Coin Vieille-Levée et Bienville,
1 juil.80—1an Nlle Orléans.

FRANÇOIS DUFRECHE, Successeur de JAMES GIBNEY
Entrepreneur de pompes funèbres.
57 Rue des Champs-Elysées, Entre Moreau et Casacalvo. Nouvelle Orléans.
TOUJOURS PRÊTS.
Cercueils Métalliques brévetés, En acajou et en noyer. Aussi Cercueils simples.
VOITURES A LOUER
21 janv—1an—D M J

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Asteul Mme	Goiiazé Louis
Bessy Charles	Guymet Joseph
Becker Vve Louis	Gardey Joseph
Barbiot Mr	Hiegel Mr et Mme
Barbiot Emile	Jacquin Charles Désiré
Biegel Joseph	Jouchaux Simon
Bouvard Mme Vve	Juven Eugene
Beaume Jean	Layas Jean Pierre
Bellebon Louis	Lechec Arthur
Boiselle Mme Vve	Laruuca Mr et Mme Jean
Basset, les époux Agnély	Laborde Gabrielle
Bouches Emile Pierre George	LeBorgne Vincent, Lefèvre Désiré
Bégué Mr	Lacaze Joseph
Barbassan Jean	Mouren Prevensal Vtor.
Roger ou Boyer Augustin	Morizot Louis
Catonet Mme	Montblanc Hri. Léonard
Crenchet François	Mazure Louis
Chapin Gustave	Mertz Vve Louis
Coste Vve	Majastre Pierre
Cambray (notaire)	Oger René
Corvaisier Joseph	Pézé Adolphe
Courtiade Eugène	Parpont Ernest Michel
Damas Mr et Mme Edouard	Peyret Jean, Rocques Baptiste
Dufault Mme Vve	Rémond Julien
Damas François E.	Renouard Emile
Ditté Jean Daniel	Riotte Charles Louis
Delacourt Gaston Frédéric Eugène	Sistac Jean, Soulliard Jean Baptiste
Duc Mme Vve	Stocklen Pierre
Embeulas Gérand	Souchet Marie Victoire
Formigu Mariette	Sougeon Gilles
Feuillassier Jn. Etienne	Tournier Joseph
Fournal J.	Tabalier née Marceline Vincent
Frémaux Stéphanie	
Gostech Léontine fme. Billard	Wolff Mme Henri

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.
Des régistres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.
La Nouvelle-Orléans, le 16 Juillet 1880.
Le Gérant, FRANCIS NAVONE.
17 juillet—

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIÈRES MAISONS de grosseries en vendent à la Nlle-Orléans.

W. FRANTZ.
FRANTZ & OPITZ, Successeurs de A. BONNET & Cie., Montres, bijouterie.
65 rue Royale, Entre Bienville et Conti Nlle-Orléans.
BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS.
DIAMANTS.
N. B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.
Sept—30 1an DMarV

Hôtels, Sources, etc.

BEERSHEBA SPRINGS
Au sommet des Monts Cumberland.
GRUNDY COUNTY, TENN.
A 2,250 pieds au-dessus du niveau de la mer. Gén. CHAS. E. SMEDES, autrefois de la Nlle-Orléans, propriétaire-directeur. Col. MATT F. JOHNSON, Washington Co., Miss.

DR A. R. GOURRIER, de la N.-Orléans, médecin-résident, Bureau, 149 rue du Canal, Dr JOS. T. SCOTT, de la N.-O.,—à se référer. Conditions: Par jour, $2; par semaine $12; par mois, $40.

Cet hôtel est ouvert depuis le 1er juin. Les fièvres de marais et autres, le choléra et les moustiques y sont inconnus. Tout y est en parfait état et de grandes améliorations ont été faites depuis l'été dernier. Il ne se trouve nulle part d'atmosphère plus pure, ou des eaux (Chalybeate, freestone et de ouva) possédant plus de vertus curatives. Musique pendant toute la saison: amusements variés pour les jeunes et les vieux. Beaux chemins, bons chevaux, excellentes voitures. On est à l'hôtel, qui est de 1re classe, comme chez soi. Pas de réduction de prix. Bureau de poste et de télégraphe à l'hôtel même. Transport direct avec un seul changement de car dans les 24 heures. Route la plus courte, la plus rapide et le meilleur marché à une localité quelconque en dehors des atteintes de la fièvre.
CHAS. E. SMEDES & CO, Propriétaires.
18 juillet—

MONTROSS HOUSE, BILOXI, Miss.
P. MONTROSS, PROPRIÉTAIRE.
OUVERT pour la réception des visiteurs, l'hiver comme l'été.
L'Hôtel est de première classe dans tous ses départements et est situé dans une des places les plus belles et les plus saines des bords du lac, avec une très belle vue du lac et des forêts.
Objets de chasse, de pêche et bateau de première qualité.
Pour plus amples informations, s'adresser à P. J. MONTROSS, Propriétaire.
30mai—4 mois.

HOTEL WEST END. NOUVEAU LAC.
Le RESTAURANT le plus SOMPTUEUX et le MIEUX TENU sur l'eau. Les METS les plus DELICATS et les plus RARES y seront servis aux prix de la ville.
Bâtisse nouvelle et élégamment meublée. Le public est cordialement invité à la venir examiner.
F. MICHOLET, Propriétaire.
FRITZ HUPPENBAUER, Directeur.
28 juillet—3m.

MAISON FRAPART. (Frapart House) MANDEVILLE, Lne.
CETTE maison, récemment construite, possède tous les agréments des hôtels de premier ordre, faisant face au lac, dans le voisinage de l'endroit le plus ombragé de Mandeville, elle a pour les familles des appartements frais et spacieux. La table est approvisionnée des meilleures choses qui se trouvent sur le marché de la Nouvelle Orléans. La cuisine est sous la direction d'un maître-queux français de Première classe; des garçons, waiters, polis et intelligents font le service du restaurant. Pas de système de table d'hôte.
Repas servis à toute heure. Ayant en charge les restaurants des vapeurs "New Camélia" et "Heroïne," mes moyens de pourvoir au confort de mes habitués sont incontestables. Quoique possédés par la même personne, la maison et le Jardin de Bière sont deux établissements séparés et bien distincts l'un de l'autre. Le Jardin de Bière est sous la direction exclusive de J. H. Frerich, tandis que la maison est à l'usage exclusif des familles.
18juil—

HOTEL DE L'EUROPE, A. BILOXI,
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; pour 15 jours, $25; par semaine $12.
19 mai—3m.

CHARLES JACQUES, Restaurant français,
54 Ouest-Onzième Rue, Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.
DINER, Table d'Hôte, un dollar: Menu varié tous les jours: Potage, Hors-d'œuvres, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromages, Café, Demi-bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.
Chambres et appartements à louer.
On sollicite le patronage des voyageurs venant de la Louisiane.
13av

GRAND BAZAR D'HABITS et de LINGE FAIT —DE— GODCHAUX,
81 & 83 RUE DU CANAL.
NOUS OUVRIRONS MARDI, 18 MAI 1880,
le plus grand assortiment d'habits en alpacas de soie et gros gain, de notre propre fabrique, et le meilleur marché qui ait jamais été offert en cette ville, pour hommes, jeunes gens, petits garçons et enfants.
Le Département de Linge fait de notre immense établissement est rempli d'articles de première classe parmi lesquels un superbe stock de
CHEMISES.
Le succès sans pareil dans la vente de ces chemises qui vont à ravir est une garantie suffisante de leur valeur supérieure, comparée à celle des autres faiseurs.
LINGE DE DESSOUS —ET— BONNETERIE.
Nous avons tous les meilleurs genres de marchandises étrangères et américaines des plus bas prix aux prix les plus élevés et des meilleurs modèles.
18mai—

Notice de dissolution de société.
LA société existant jusqu'ici entre HENRY DENEGRE, L. O. DESFORGES et JOS. B. WILLIAMS, agent, sous la raison sociale DENEGRE, DESFORGES & CIE., a été dissoute par limitation de temps, le 1er juillet 1880, et W. A. BOYLE, coin Gravier et Carondelet, est autorisé à liquider les affaires de la maison.
HENRY DENEGRE, L. O. DESFORGES, JOS. B. WILLIAMS, Agent.
N.-O. 1er juillet 1880.

Par suite de la dissolution ci-dessus, les soussignés ont aujourd'hui formé une société en vue de faire le commerce de Charbon en gros et en détail. Leur Bureau est situé au coin des rues Carondelet et Commune. Leur chantier sera établi au No 293 de la rue des Remparts et leur landing au coin de Port et Levée.
Ils sollicitent la continuation du patronage jusqu'ici accordé à la maison DENEGRE, DESFORGES & CIE.
HENRY DENEGRE, GABRIEL VILLERÉ.
Ce dernier autrefois employé dans la maison A. Lambert & Cie.
1er août—

COMPAGNIE D'ASSURANCE —DU— CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.,)
67 et 69, Rue du Camp, NOUVELLE-ORLÉANS,
Organisée en 1849—Réorganisée en 1880,
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
Sollicite des Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.
W. R. LYMAN....Président.
S. B. NEWMAN....Vice-Président.
CHAS. E. RICE....Secrétaire.
Directeurs:
Samuel B. Newman, Thomas A. Adams, Joseph Bowling, S. Hernsheim, Geo. W. Sentell, P. R. Mortimer, Reuben G. Bush, Edward Nalle, W. W. Swain, A. H. Steward, U. Marinoni, Charles E. Deiss, B. P. Grigsby, Wm. A. Phelps, Ferd. Marks, R. H. Adams, Samuel H. Kennedy, Victor Meyer, Edward J. Gay, Alf. Moulton, Wm. B. Conger, John M. Parker, George Martin, Harry L. Flash, J. J. Reiss, Lucien Delery, Louis Pradon, Charles Newman, S. C. Coulon, John Calder, Wm. B. Lyman.
27juin—1an V G

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE —FERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne., Mardi, 14 Septembre 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL De la Loterie à $2.
CLASSE I.
GROS LOT: $30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINÉE DU Mardi, 14 Septembre 1880.
—A LA— NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:
1 Lot de....$30,000, soit $30,000
1 Lot de....10,000.....10,000
1 Lot de....5,000.....5,000
2 Lots de....2,500.....5,000
5 Lots de....1,000.....5,000
20 Lots de....500.....10,000
100 Lots de....100.....10,000
200 Lots de....50.....10,000
500 Lots de....20.....10,000
1,000 Lots de....10.....10,000

PRIX D'APPROXIMATION
9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit.... 2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.... 1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit.... 900
1,857 Lots se montant à....$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,
M. A. DAUPHIN, Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du MARDI, 14 Septembre 1880 TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN, PRÉSIDENT, Nouvelle-Orléans, Lne.
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres au moyen de circulaires ou autres sont des escrocs.

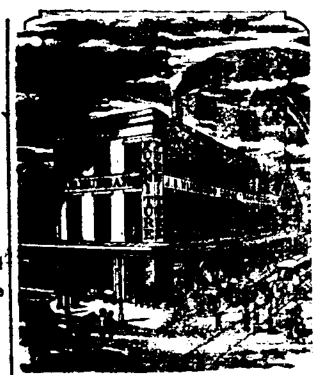

MAISON ÉTABLIE EN 1840

PALAIS DE MEUBLES DE Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

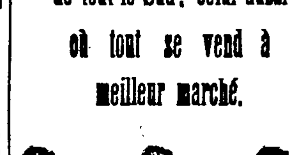

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.
Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

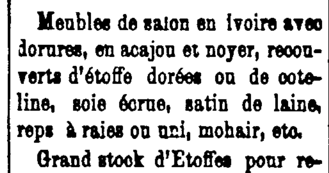

Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

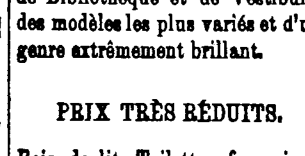

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!
Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART, Coin Perdido, et 84, 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO.
7av—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

John McCaffrey vs. Mrs. Ellen Alexander.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,980.—En vertu d'un writ de fieri facias au Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 11 septembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
La moitié indivise d'intérêt dans un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bassin, anciennement St. John, Girod, Franklin, anciennement St Pierre et Lafayette, anciennement Hevia, et désigné par le No. vingt-quatre, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 20 janvier 1832, et déposé pour référence dans le bureau de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, selon lequel plan le dit lot mesure au pied américain trente-deux pieds de face à la dite rue Bassin, anciennement St. John, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds trois pouces et cinq lignes sur un côté et cent vingt-huit pieds trois pouces et six lignes de l'autre côté attenant au lot No. vingt-cinq.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10août—10,17,24,31—sept.7,11.

John V. Moore vs Algernon S. Hech et als.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour les Sixième et Septième Districts de la paroisse d'Orléans. No. 2114.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District Judiciaire pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, SAMEDI le 28 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:
Un certain îlet de terre situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le faubourg Hurstville, anciennement paroisse Jefferson, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, désigné par le numéro vingt deux sur un plan fait par B. Buisson, voyer, en date du 17 mars 1837, déposé en l'étude de E. Barnett, alors notaire en cette ville, et borné par les rues Eléanor, Laurel et Live Oak et par la ligne de division de Bloomingdale et une façade de trois cents pieds sur la rue Eléanor, deux cent cinquante-six pieds de face à la rue Live Oak et deux cent quatre-vingts pieds quatre lignes de face à la rue Laurel.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28juillet—28—4,11,18,25,28août.

Pierre Gérome et Madame Claude Françoise Mélanie Vuillemet, épouse du dit Pierre Gérome vs. Dr Louis Charles Roudanes.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 45869 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 21 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre et un magasin, cuisine en brique et autres améliorations construites sur le dit lot de terre, les droits, privilèges, servitudes, sans aucune exception ou réserve, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans et désigné par la lettre B, sur un plan dressé en date du 15 décembre 1866, par J. A. D'Hémécourt, député voyer et annexé à un acte passé pardevant C. V. Foulon, notaire, le 22 décembre 1866, ayant un contrat hypothécaire du Dr Roudanes en faveur de Alphonse Jeanselme, sur le lot de terre, le magasin et la cuisine en brique désignée sur le dit plan par la lettre A. et forment l'encoignure des rues Baronne et Girod, selon le dit plan et le dit lot de terre, magasin et cuisine désigné par la lettre B mesure vingt-et-un pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Baronne, la même largeur sur la ligne du fond sur soixante pieds un pouce de profondeur sur chacun des cotés, entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits de la lettre B en commun avec les autres cinq lots de terre et magasins désignés sur le dit plan par la lettre A, C, D, E et F, d'une allée de trois pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Girod, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes selon le plan d'après lequel le dit lot de terre B, hypothéqué est une portion des lots de terre contigus situés entre Baronne, Girod, désignés par les Nos 1 et 2. Jadis formé par les dites rues et par les rues Lafayette et Dryades, sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de la ville de la Nlle Orléans, en date du 1 décembre 1858 et déposé à l'étude de Eugène Bouny, notaire en cette ville. Les dits deux lots Nos 1 et 2 étant contigus et faisant face à la rue Girod et le dit lot No 2 formant le coin des dites rues Girod et Baronne, d'après le dit plan de Louis H. Pilié, lesquels dits deux lots de terre Nos 1 et 2 dont le lot B forme une partie, ont été achetés par le défendeur dans cette affaire de la ville de la Nlle-Orléans, à laquelle ville ils appartiennent comme légataire de John McDonogh et comme il paraît plus entièrement de l'acte d'hypothèque du défendeur à A. Barbay, pardevant C. V. Foulon, notaire, le 27 avril 1867.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juillet—21, 28, août 4, 11, 18, 21

Berthe Mathis vs Dame Marie Cécile Post et son époux pour l'autoriser.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 10 620—En vertu d'un writ de saisie et de vente au dernier shérif de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par lui à moi transféré je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 4 septembre 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain terrain avec les améliorations qui plus tard doivent s'y trouver, situé dans le sixième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Bread, Washington, Lepage et Septième désigné comme le lot No Trois sur un plan annexé à l'acte passé pardevant A. D. Doriocourt, notaire le 23 mars 1871, plan d'après lequel ledit terrain mesure trente-deux pieds de face rue Washington, sur cent-vingt de profondeur, entre lignes parallèles.
Etant la même propriété qui fut acquise par dame Marie Cécile Post, demanderesse ici, en vertu d'une donation inter-vivos faite à elle par son père, Henry Tabary, suivant un acte passé pardevant feu A. E. Bienvenu, notaire, en cette ville, le 24 janvier 1872, et enregistré dans le livre des transferts No 102, fol. 142.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 août—3,10,17,24 31, sept 4

J. H. P. Korbfield vs H. Sgemeister.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 26,390.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 28 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir;
1° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Enghein, Amour, Port et Craps, désigné par le No 25 de l'îlet No 9, selon un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, en date du 21 novembre 1844 et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire, et mesurant au pied américain vingt-neuf pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Enghein sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et 6 lignes.
2° Un certain lot de terre dans le même district et îlet ci-dessus mentionné, et désigné par le No 26 sur le plan ci-dessus décrit, mesurant au pied américain vingt-neuf pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Enghein sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes, entre lignes parallèles.
3° Deux lots de terre situés dans le même district et dans l'îlet No 21, compris entre l'avenue Lafayette et les rues St-Avid, Port et St-Jean-Baptiste, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par C. Giroux et A. Castaing, en date du 18 juin 1853, déposé à l'étude de W. J. Castell, notaire, les dits lots mesurant comme suit: Le lot No 5 forme le coin des rues St Jean-Baptiste et de l'avenue Lafayette et mesure trente-trois pieds neuf pouces de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes; le lot No 6 mesure trente-trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes entre lignes parallèles.
4° Deux lots de terre situés dans le même district l'îlet No 611, compris entre les rues Lafayette Avenue (ou Promenade), Girod, Arts et St-Jean-Baptiste, lesquels lots sont désignés par les Nos 1 et 4, sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 19 juillet 1866, étant la vente par Bertrand Saloy à W. Smith, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit, à savoir:
Lot No. 1, mesure 24 pieds de face à l'Avenue Lafayette, cent seize pieds trois pouces quatre lignes à la rue Girod, cent dix pieds sur la ligne qui le devise du lot No. 2, soixante dix pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne du fond allant dans une direction oblique, le dit lot étant la même propriété acquise par le défendeur Henry Burmeister par achat de B. Saloy, par acte pardevant A. Doriocourt, notaire, passé le 6 août 1866, le dit lot No. 4, mesure trente quatre pieds de face à l'Avenue Lafayette, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, ou qui en dépendent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3,10,17,24,28.

H. J. Drucker vs Henri Tricou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après nommés, SAMEDI, 21 août 1880, à 10 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un grand lot de cuir, peaux de veaux, empeignes, cirage et le matériel de cordonnier, maintenant à mon entrepôt Nos 23 et 25 rue Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, selon un inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 août—10,17,21

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 84.—Succession de John Peter Gaerdner.—Attendu que Desidarius Gaerdner a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu John Peter Gaerdner, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour, JAMES T. CLARK, Greffier.
12 août—12, 17, 21.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 15 août 1880.
OUVERT LE DIMANCHE de 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Cambon S,	Mackué J. W.
Cabard H. Neg't,	Mason Angelo,
Cousan Dominique,	Martinez Felipe,
Gere Desrivières,	Rosso Domenico,
Humbert Fritz,	Sardigna Giovanni,
Lowa George,	Suo Julio,
Lairande Guiseppe,	Toussel Jean,
	Tonavich Martho.

LISTE DES DAMES.
Bassuil V. Mme, Canjola Philippe Vve Mme, Teiotte Vve Mme.
W. L. McMILLAN, Maître de Poste.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Henry Lochte versus John Hogan, Tuteur de Any Murphy et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT de la Paroisse d'Orléans, No. 79.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 18 septembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, anciennement Duplantier, Magazine, Gaiennie et Constance, le dit lot mesure (au pied américain) vingt neuf pieds, huit pouces trois lignes de face à la rue Calliope, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes et vingt-neuf pieds neuf pouces et six lignes dans le fond.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17août—17,24,31,—sept.7,14,18

Succession de Françoise Rochecault épouse décédée de Jean Sabatier.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,855—En vertu d'un writ de fieri facias contre Jean Sabatier et en faveur de Marie Sabatier, épouse de L. Delavalle, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans la Deuxième District de cette ville, VENDREDI le 20 août 1880, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
1° Trois lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 5, 6 et 7, dans l'îlet No 8, borné par les rues Bienville, Helena, Douane et le Chemin de la Métairie. Les dits lots mesurent, au pied américain, comme suit: Le lot No 5 forme l'encoignure du Chemin de la Métairie et de la rue Bienville, 36 pieds 1 pouce et 2 lignes de face au Chemin de la Métairie, 128 pieds 4 pouces 1 ligne de profondeur et de face à la rue Bienville, 147 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne de division du lot No 6 et 30 pieds 6 pouces 4 lignes dans le fond. Le lot No 6 a 36 pieds 1 pouce 2 lignes de face sur le Chemin de la Métairie, 147 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 5 et 166 pieds 1 pouce 1 ligne sur la ligne de division du lot No 7 et 30 pieds 6 pouces 4 lignes dans le fond. Le lot No 7 mesure 36 pieds 1 pouce 2 lignes de face au Chemin de la Métairie, 166 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de division du lot No 6, 186 pieds 2 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 30 pieds 6 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, le tout selon un plan dressé par A. Castaing architecte, en date du 15 juillet 1857 et déposé à l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire, comme plan No 25. Etant la même propriété que J. Sabatier a acquise par achat de A. Barniguet selon un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire, en date du 27 décembre 1858.
2° Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la continuation du faubourg Jackson, en cette paroisse, dans l'îlet No 9 et désignés par les Nos 2, 3 et 4, sur un plan fait par L. Surgi, le 12 février 1837 et mesurant ensemble 158 pieds 2 pouces de face au chemin de la Métairie, 100 pieds de face à la rue Virginie sur une profondeur d'à peu près 99 pieds sur la ligne vers la rue Bienville et une profondeur irrégulière sur l'autre côté, lesquels lots ont été achetés par J. Sabatier de P. Robert, par un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire, le 18 novembre 1865.
3° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Jackson dans cette paroisse, dans l'îlet No 7, borné par les rues Antoine, Bienville, Helena et Douane, désignés par les Nos. 11 et 12, sur un plan fait par Surgi, le 12 février 1837 et déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire, le 22 février 1837. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Helena sur les profondeurs suivantes: Lot No 11, 268 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne plus près de la rue Douane et 247 pieds 6 pouces sur la ligne de division du lot No 12, et le lot No 12 mesurant 247 pieds 6 pouces sur la ligne de division du lot No 11, et 226 pieds 6 pouces sur la ligne opposée. Etant la même propriété acquise par achat par J. Sabatier de la Veuve C. Maudian, par acte devant A. E. Bienvenu, notaire, le 14 nov. 1866.
Le dit J. Sabatier ayant, en outre, acquis tous les droits, titres et intérêts à la propriété ci-dessus décrite de sa défunte épouse Françoise Rochecault, en vertu des recommandations d'une assemblée de famille tenue devant A. E. Bienvenu, notaire, le 24 avril 1869, confirmé par décret et jugement, à cet effet, de la Deuxième Cour de District, le 9 juin 1880, dans les procédures à la mort de la dite Françoise Rochecault, No 32 555 de la Deuxième Cour de District.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20,27—3,10,17,20 août.

CHAMPAGNE!
Vins de qualité supérieure de la maison Bouché fils & Co., A Mareuil-sur-Ay.
DRY VERZENAY Napoléon's Cab't.
Maximum, ses cuvées spéciale.
En bouteilles, 1/2 bouteilles et 1/4 bouteilles.
A vendre par E. J. HART & CO., Seuls agents à la Nlle-Orléans. 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY.
Célestins ou Hauterive—Pour la goutte, les rhumatismes, les maladies des reins et de la vessie, &c.
Grande Grille—Maladies du foie &c.
Hôpital—Maladies de l'estomac &c.
L'eau des Célestins est spécialement recommandée comme eau de table à cause de ses propriétés digestives et de son goût agréable.
EAU DE FRIEDRICHSHALL (Bitter Water).
Recommandée par les médecins les plus distingués contre les migraines, les maux d'estomac, les fièvres de marais &c.
A vendre par les importateurs, les droguistes, pharmaciens, &c.
E. J. HART & CO., Seuls agents à la Nlle-Orléans, 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas
2 avril 1an.D.Mar.V

Franklin Steam Sash and Blind Factory.
P. C. Malone, Propriétaire.
Au coin des rues Franklin et Clio.
FABRIQUE de Châssis et de Jalousies. Tout acté, passé au tour etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les chars du dépôt de Jackson passent devant la porte. Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude.
4 mars—1an DMarV

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans,
Pour l'année expirant le 31 Décembre 1879.

Primes de feu.... $278,342 81
Primes maritimes.... 59,646 61
Primes de rivière.... 45,560 04
Total des primes.... $383,549 46
Moins
Primes sur risques non expirés.... 95,243 44
Primes retournées.... 13,620 66
Réassurances.... 11,789 24 — 120,653 34
Primes nettes.... 262,896 12
Montant provenant des intérêts, loyers.... 31,664 86
Revenu.... $294,561 00
A déduire:
Pertes par le feu.... $72,598 84
Pertes maritimes.... 28,895 20
Pertes de rivières.... 15,316 13
$116,810 23
Réfaction (rebate) et commissions.... 41,420 46
Contributions charitables.... 1,053 46
Taxes d'Etat de ville, licenses.... 8,228 01
Bureau des assureurs, corps de sauvetage et Babcock.... 6,978 00
Dépenses générales, frais de Bureau et d'agences.... 34,393 78 — 208,883 94
Profit net.... $85,677 06
A déduire:
Profits et pertes sur la vente des Bons consolidés de l'Etat et autres valeurs, ainsi que dividende de juillet.... $33,960 41
Retenu pour pertes non ajustées.... 10,000 00
Dividende du 31 décembre 1879.... 25,000 00
Surplus.... 16,716 65 — 85,677 06

ACTIF DE LA COMPAGNIE.
Argent en banque.... $106,565 42
Bons des Etats-Unis.... 103,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché.... 132,168 26
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville.... 97,344 58
Billets garantis par nantissement de gages réalisables.... 55,100 00
Billets pour primes.... 17,470 59
Bons première hypothèque N. O. J. & G. N. R. R.... 23,600 00
500 actions compagnie des Water-works, à $37-76.... 18,888 00
Bons de première hypothèque, N. O. Waterworks.... 10,000 00
Actions de banque, d'assurances, de la La. Ice Co. et autres actions estimées au taux le plus faible du marché.... 21,224 20
Primes en voie de collection.... 66,901 56
Dû par des agents.... 1,675 97
Total de l'actif.... $653,838 58

PASSIF.
Capital.... $500,000 00
Réserve pour réassurances.... 95,243 44
Dividendes non réclamés.... 6,878 49
Retenu pour pertes non ajustées.... 10,000 00
Dividende de décembre 1879.... 25,000 00
Surplus.... 16,716 65
Total du passif.... $653,838 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 10 janvier 1880.
TH. BUISSON, Troisième Justice de Paix.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie, au taux actuel du marché, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.
WM. A. BELL, A. SCHREIBER, H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1880, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1880.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.
W. A. BELL, PIERRE POUTZ, CHS. J. LEEDS, O. T. DUGAZON, CHS. LAFITTE, H. GALLY, A. SCHREIBER, ANT. CARRIÈRE, CHS. E. SCHMIDT, JULES ALDIGÉ, D. FATJO, JULES TUYES.
11janv—

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE.
CINQUIÈME COUR DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS.

JE CERTIFIE que le dix huitième jour de juin 1880, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-après mentionnée, dans les termes suivants:
Hannah Kaiser vs Morris Nathan, son mari — Sur motion de Alfred Shaw, avocat de la demanderesse, et sur la production de preuves suffisantes en faveur de la réclamation de la dite demanderesse, la loi et les témoignages étant pour elle—
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré le 12 du courant soit confirmé et rendu final, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Hannah Kaiser, et contre le défendeur, Morris Nathan, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté de biens et d'acquets existant jusqu'à présent entre les dites parties; que la dite demanderesse ait l'administration de ses biens distincts et qu'elle soit autorisée à diriger ses affaires en son propre nom.
Il est de plus adjugé et décrété que la dite demanderesse touche du défendeur, son mari, la somme de douze cent trente piastres, avec l'intérêt légal à partir de la demande judiciaire, savoir: le 1er juin 1880 jusqu'au paiement, avec les frais de l'affaire, ainsi que le privilège légal sur les biens du défendeur, à dater du jour où l'affaire a été instituée.
Jugement rendu le 18 juin 1880.
Jugement signé le 24 juin 1880.
[Signé] W. H. ROGERS, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-quatrième jour de juin de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt.
JOHN J. HANNAN, Député-Greffier.
25 juin—25 juillet—22 août.

ETAT DE LA LOUISIANE.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS.

Je certifie, par le présent avis, que le 15me jour de juin 1880, un jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire ci-après nommée en les termes suivants:
Dame Mary A. Gallagher vs. Son époux. — No. 10,743.
En cette cause, la Cour considérant que la demanderesse a dûment fourni des preuves à l'appui de sa pétition, la loi et les témoignages étant en sa faveur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu le 9 courant soit confirmé et fait final, et en conséquence qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, dame Mary A. Gallagher et contre le défendeur John Kennair, son époux, décrétant une séparation de biens entre les dites parties et que la demanderesse ait plein contrôle de sa propriété séparée.
Il est de plus décrété et adjugé que la dite demanderesse recouvre du défendeur, son époux, la somme de Quatre Cent Dollars avec intérêt légal à partir du jour de la demande légale, savoir, le 29 mai 1880, jusqu'à ce que la somme et les frais du procès soient payés, avec lien et privilège accordés par la loi en faveur des femmes mariées.
Jugement rendu le 15 juin 1880.
Jugement signé le 19 juin 1880.
Signé W. H. ROGERS, Juge.
En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nlle Orléans, le 19me jour de juin de l'année de Notre Seigneur, Mil Huit Cent Quatre Vingts.
JNO. J. HANNON, Député-Greffier.
22juil—22—4,21août

ETAT DE LA LOUISIANE.
SIXIÈME COUR DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS

Je certifie, par le présent avis que le 22me jour de juin 1880, un jugement a été rendu dans l'affaire ci-après nommée, dans les termes suivants, savoir:
No 77,033 — Dame Magaretha Stern vs. Henry Stern, son époux. — Sur motion de W. H. Pascoe, conseiller de la demanderesse et sur la due présentation de preuves à l'appui de la pétition de la dite demanderesse, la loi et les preuves étant en sa faveur
Il est décrété, que le jugement par défaut enregistré le 12me jour de juin 1880, soit maintenant confirmé et rendu final, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse dame Magaretha Schillinger, épouse de Henry Stern et contre Henry Stern, le défendeur ici, son époux, décrétant une séparation de biens entre elle et son époux et dissolvant la communauté d'acquets et de gains existant entre eux et donnant à la dite demanderesse la libre administration de sa propriété.
Il est en outre ordonné, adjugé et décrété que la dite demanderesse, dame Magaretha Schilleger, épouse du dit Henry Stern se fasse rendre du dit défendeur Henry Stern, son époux, la somme de Deux mille dollars ($2000) avec l'intérêt légal sur cette somme du jour de la demande légale, savoir 31 mai 1880, jusqu'à parfait paiement, les frais y compris.
Jugement rendu le 22 juin 1880.
Jugement signé le 26 juin 1880.
Signé N. H. RIGHTOR, Juge.
En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite Cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 20me jour de juillet, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingts.
H. MIESTER, député greffier.
21 juil— 3, 20 aou

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Philip Heer

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 91—Division A.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Catherine Degen veuve de Philip Heer administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour, JAMES T. CLARK, Greffier.
15août—15,20,24.

Succession de George Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 95.—Division— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Marianna Rueb, veuve de George Kaiser, et exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour, JAMES T. CLARK, Greffier.
14 août—14 19,22

ANNUAL STATEMENT —OF THE— NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY,
For the Year Ending on the Thirty first of December 1879

Fire premiums.... $278,342 81
Marine.... 59,646 61
Inland.... 45,560 04 — $383,549 46
Less—
Premiums on risks not terminated.... 95,243 44
Return premiums.... 13,620 66
Reinsurance.... 11,789 24 — $120,653 34
Net earned premiums.... $262,896 12
Add—
Received for interests, salvages and rents.... 31,664 86
Income.... $294,561 00
Deduct—
Fire losses. $72,598 84
Marine 28,895 20
Inland 15,316 13 — $116,810 23
Rebate and commission.... 41,420 46
Charitable donations.... 1,053 46
State and city taxes and licenses.... 8,228 01
Board of Underwriters Babcock and Salvage corps.... 6,978 00
Gross expenses, house office & agencies.... 34,393 78 — 208,883 94
Gross profit.... $85,677 06
Deduct—
Profit and loss—Loss on sale of Louisiana State Consols, other assets and July dividend. $33,960 41
Reserved for unadjusted losses.... 10,000 00
Dividend December 31, 1879.... 25,000 00
Surplus.... 16,716 65 — 85,677 06

The company has the following assets:
Cash in bank.... $106,565 42
U S bonds.... 103,000 00
Real estate, lowest valuation.... 132,168 26
Notes secured by first mortgage on city properties.... 97,344 58
Notes secured by pledges of available securities.... 55,100 00
Notes for premiums.... 17,470 59
N. O., J. and G. N. R. R. first mortgage bonds.... 23,600 00
500 Shares Water-works Co, at $37 76.... 18,888 00
New Orleans Waterworks first mortgage bonds.... 10,000 00
Banks, insurance, Louisiana Ice Co, and other stocks, lowest market value.... 21,224 20
Premiums in course of collection.... 66,901 56
due by agents.... 1,675 97 — $653,838 58

LIABILITIES.
Capital stock.... $500,000 00
Reinsurance reserve.... 95,243 44
Unclaimed dividends.... 6,878 49
Reserved for unadjusted losses.... 10,000 00
Dividends of December, 1879.... 25,000 00
Surplus.... 16,716 65 — $653,838 58

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this tenth day of January, 1880, THEO. BUISSON, Third Justice of the Peace.

We, the undersigned special committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to value the assets of said company at their present market value, do hereby certify that after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct.
W. A. BELL, A. SCHREIBER, H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the tenth day of January, 1880, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.
New Orleans, January 10, 1880.
J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS.
W. A. BELL, PIERRE POUTZ, CHAS. J. LEEDS, O. T. DUGAZON, CHAS. LAFITTE, H. GALLY, A. SCHREIBER, ANT. CARRIÈRE, CHAS. E. SCHMIDT, JULES ALDIGÉ, D. FATJO, JULES TUYES.
Jan 11—

VENTES A L'ENCAN.

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur dans le Troisième District, A l'encoignure des rues France et Dauphine.
Succession de George Zimmerer, décédé.
Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 42,097.

PAR NASH & HODGSON — W. I. HODGSON, encanteur Bureau No 13 rue Carondelet — LUNDI, 23 août 1880, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un décret de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 21 juillet 1880, Dossier No 42,097 pour le compte de la succession de George Zimmerer, décédé, il sera vendu—
UN LOT DE TERRE DE VALEUR ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dauphine, France Bourgogne et Lesseps et désigné comme le lot No 2, sur un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, en date du 27 novembre 1872 et déposé en l'étude de A. Hero Jr., notaire, comme plan No 36. Ledit lot forme l'encoignure des rues France et Dauphine, et mesure 27 pieds 4 pouces de face à la rue Dauphine de 138 pieds 10 pouces, le tout plus ou moins entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage en bois, occupé comme magasin et résidence avec une maison en bois dans le fond du terrain, citerne, hangar, etc.
Conditions comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 juillet—22,29 août 2,9,16,21.

PAR CHAS. H. REED.

DIAMANTS ET ARGENTERIE.
UNE MAGNIFIQUE CROIX EN DIAMANT.
UNE SPLENDIDE ÉPINGLETTE EN DIAMANT.
UNE PAIRE DE SUPERBES BOUCLES D'OREILLES SOLITAIRES.
UNE PAIRE D'ÉLÉGANTES BOUCLES D'OREILLES.
UNE PAIRE D'ÉLÉGANTS BRACELETS EN DIAMANTS.
Tous ces Diamants sont de très belle eau et richement montés.
PLATEAUX ET BOLS EN ARGENT MASSIF.
PLATEAUX A PAIN SUCRIERS ET GOBELETS.
UNE SPLENDIDE SOUPIÈRE.
UN SPLENDIDE POT A EAU.
UNE ÉLÉGANTE CAFETIÈRE.
UNE ÉLÉGANTE THÉIÈRE.
Pots à Lait, Beurriers Fourchettes de Table, Cuillères de Table et Cuillères à Thé, Cuillères à Soupe, Pincettes à Sucre et Couteaux à Beurre, etc.
—Aussi—
DEUX BILLETS HYPOTHÉCAIRES DE M. J. GLYNN.
Chacun pour $625, et chacun portant hypothèque sur l'Habitation Sucrerie connue comme la Plantation "Rescue", rive gauche, paroisse Iberville, portant 6 pour cent d'intérêt et que les montants et intérêts ci-dessus seront annoncés à la vente.
—Aussi—
PETITS MEUBLES DIVERS.
SUCCESSION DE MME ELIZABETH LA BAUVE FEMME DE ZENON LABAUVE.
Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans. No 41,831.

PAR CHAS. H. REED encanteur—Bureau No 134 rue Gravier—SAMEDI, 21 août 1880 à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 29 juillet 18[illegible]—
Tous les articles ci-dessus énumérés.
Conditions—Comptant.
7 août—7,14,21

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un lot de terre de valeur sur la rue Bourgogne entre celles St-Louis et Conti.
Succession d'Amédée Fleury Paris—No 42,015.
Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR B. ONORATO, encanteur, bureau No 45 de la rue Royale—SAMEDI, 28 août 1880, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane en vertu d'un décret de l'honorable A. L. Tissot juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 juillet 1880, la propriété suivante—
Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St-Louis, Conti et Dauphine, mesurant 29 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La moitié de la dite propriété appartenant au dit décédé et l'autre moitié aux héritiers de F. Guignard, qui consentent à la vente.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 juillet—24, 31 août 7, 14, 21, 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur rue Robertson, entre celles Ursulines et Chemin du Bayou.
Succession de Rosette Grammont, Veuve de Joseph Gravier—No 42,066.
Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR B. ONORATO, encanteur.—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI 28 août 1880 à midi il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane par ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 21 juillet 1880, la propriété ci-dessous décrite à savoir—
La moitié d'un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Ursulines, Chemin du Bayou et Claiborne, la dite moitié de lot mesurant, au pied français, 16 pieds 6 pouces de face à la rue Robertson sur une profondeur de 121 pieds 6 pouces sur la ligne des Ursulines et attenant à l'autre moitié du dit lot de terre, et à peu près 118 pieds sur l'autre ligne sur le Chemin du Bayou, la ligne du fond mesurant à peu près 16 pieds 10 pouces 6 lignes. Ensemble avec la moitié de la maison No 257 rue Robertson et autres améliorations appartenant à la dite moitié de terre.
Conditions. Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Octave De Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.
24juillet—24 31 août 7,14,21,28

PAR A. SELLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.
BATISSE EN BOIS A DEUX ÉTAGES à l'encoignure des rues Bienville et Franklin.
Succession de Margaret Wasser, veuve de Cornelius Wasser.
Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 42075.

PAR ARMAND SELLE, encanteur, Bureau No 50 rue Royale—SAMEDI, 4 septembre 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 juillet 1880 de la propriété ci-dessous décrite pour le compte de la dite succession—
Un lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Franklin, Trémé, Douane et Bienville, désigné par le No 6 sur un plan de J. Communy, en date du 10 décembre 1842, et déposé en l'étude de Joseph Cuvellier notaire en cette ville, le dit lot mesure, (au pied américain) 26 pieds 7 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 107 pieds et face à la rue Franklin, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en une maison en bois à deux étages couverte en ardoises érigée au coin, ayant un magasin, deux chambres au-dessous et quatre au dessus une autre maison en bois à deux étages couverte en ardoises ayant deux chambres au-dessous et deux au dessus, une maison en bois à deux étages couverte en ardoises ayant deux chambres au dessus une autre bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises, No 43 rue Franklin, ayant deux chambres au dessous et deux au-dessus, une petite cuisine en bois lieux d'aisance, auvent couvert en ardoises et trois citernes.
Voir le plan exposé à la Bourse d'encan des Négociants.
Conditions—Comptant sur les lieux.
L'acte de vente pardevant Chs. Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes dues et exigibles en 1880, y comprises.
31 juillet—31, août 7, 14, 21, 28 sept 4

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur formant le coin des rues Patterson et Séguin, à Alger.
Succession de John Mahony.
No. 42,063 Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux coin Chartres et Conti, JEUDI, 26 août 1880, à midi, il sera vendu à l'encan au "Barrett's Ferry Exchange Coffee House," au coin des rues Villere et Bouny, (Alger) en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 21 Juillet 1880, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le faubourg Duverge, dans le Cinquième District de cette ville, désignée comme les lots Nos. un et deux de l'îlet borné par les rues Villeré, Bartholomew, Patterson et Séguin. Le lot No. un, formant le coin des rues Patterson et Séguin, mesure 31 pieds 1 pouce 9 lignes de face à la rue Patterson, sur une profondeur et façade à la rue Seguin de 109 pieds 4 pouces et de 108 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 2, et 31 pieds 1 pouce 9 lignes de face à la rue Patterson, 108 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No. 1, et 108 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre côté et 31 pieds 1 pouce 6 lignes dans le fond, le tout plus ou moins.
Conditions—la moitié comptant, le reste à un an de crédit pour billet garanti par hypothèque portant huit pour cent d'intérêt du jour jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite judiciaire sur le montant réclamé.
Acte de vente pardevant N. H. Seymour, notaire aux frais des acquéreurs.
25juil.25—août4,12,19,25.

PAUL GELPI & BRO.,
37 - - rue Decatur - - 37
OFFRENT à vendre, en débarquement de la barque FLORA, de Bordeaux
50 barriques Vin Rouge, Pompignac.
20 1/2 " " — Nartigue & Bigourdan.
25 " " Monferrand,
10 1/2 " "
20 " " Listrac & Médoc
10 1/2 " "
10 " " Haut Cussac,
4 1/2 " "
60 " " M. A. Daniel.
50 caisses Absinthe. E. Pernod.
10 " Kirsch
250 paniers Anisette, M. Brizard & Roger.
20 caisses " " "
20 " Cordiaux assortis
50 " Eau de Vichy des sources suivantes: Grande Grille, Célestins & Hôpital.
1250 caisses Brandy Cherry, nouvelle récolte.
13 août—

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. & N. SAMORY.

VENTE JUDICIAIRE.
Louis Koolsbergen vs. ses créanciers.
No 86.
PAR H. & N. SAMORY, encanteurs—MARDI, 24 août 1880, il sera vendu à l'enchère publique à 10 heures du matin à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue Decatur, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile pour la paroisse d'Orléans.
Un lot de comptes assortis abandonnés au syndic de la dite faillite pour le compte des créanciers.
Conditions—Comptant.
14 août—14, 19, 24.

PAR S. GUINAULT.

VACHERIE.
PAR S GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI 19 août 1880, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Mazant et Bons Enfants, près de la station des chars de la rue Dauphine, à l'écurie de Jean Campagnol—
La vacherie de M. Pierre Bachel qui se retire des affaires et comprenant

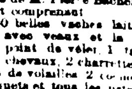

30 belles vaches laitières plusieurs avec veaux et la balance sur le point de véler, 1 taureau 3 bons chevaux, 2 charrettes à lait environ 50 têtes de volailles 2 comptoirs les bidons, harnais, baquets et tous les ustensiles de laiterie.
La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.
Conditions—Au-dessous de $200 comptant, de $200 à $400, six mois et au-dessus de $400, un an de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
12 août—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DE EMILE MARTIN.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41804.
1° Quatre certaines réclamations contre la ville de la Nouvelle-Orléans, pour du pain fourni à la prison de paroisse.
2° Un lot de comptes ouverts.
3° Quatre comptes ouverts dus à E. Martin & fils en liquidation d'affaires.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 28 août 1880, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Douane et Canal, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 juin 1880 pour le compte de la dite succession les réclamations et comptes ci-après décrits, savoir:
1° Quatre certaines réclamations contre la ville de la Nouvelle Orléans dues au défunt, comme transférées de James D. Houston ci-devant shérif criminel, pour fourniture de pain à la prison de paroisse de cette ville, à savoir:
Pour du pain fourni durant le mois
d'août 1878 .... $349 20
Do septembre 348 72
Do octobre 397 64
Do novembre 364 60
Formant une réclamation s'élevant à $1,460 16
2° Un lot de comptes ouverts dus au défunt, selon ses livres, mais sans garantie, s'élevant à $6,809 65 comme il appert sur une liste déposée au bureau des encanteurs. Les noms des débiteurs seront lus au moment de la vente. Les comptes seront offerts d'abord en totalité, et s'il n'est pas trouvé une enchère raisonnable pour leur acquisition il sera alors procédé à la vente séparée et distincte de chaque compte.
—Egalement—
A la même occasion et à la même place
3° Les comptes suivants sont dus à E. Martin & fils, en liquidation d'affaires
C. A. Jaquet.... $142 30
B. Levy.... 3 35
Train.... 2 99
P. F. Herwig.... 9 60
Conditions: Comptant sur les lieux.
14 août—14,21,28

Propriété de valeur dans le Sixième District.
Succession de Daniel Weidner. No 41,892.
Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 11 septembre 1880, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane en vertu d'un décret de l'Hon A. L. Tissot juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 30 juillet 1880 les propriétés ci-dessous décrites, à savoir.
1° Une certaine moitié d'îlet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Sixième District de cette ville, désignée par le No 51, bornée par les rues Valence, Prytania, Cadix et Perrier, la dite moitié d'îlet mesure 100 pieds de face à la rue Valence, 300 pieds à la rue Perrier, 100 pieds à la rue Cadix et 300 sur la ligne qui la divise de l'autre moitié du dit îlet et composée des lots Nos 1, 2, 3, 4, 15, 16, 17, 18, 19 et 20.
2° Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District dans l'îlet No 40, compris entre les rues Bordeaux, Valence, Chesnut et Plaquemines et désignés comme les lots Nos 1, 2, 3 et 4 du dit carré les dits lots adjacents les uns aux autres et mesurant chacun 25 pieds de face rue Chesnut sur 102 de profondeur. Le lot No 1 formant le coin des rues Chesnut et Bordeaux.
3° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District désigné par le No 8, dans le carré No 40, borné par les rues Bordeaux Chestnut, Plaquemines et Valence, le dit lot mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 150 pieds.
4° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville et désigné par le No 7 dans l'îlet No 40, borné par les rues Chesnut, Bordeaux, Valence et Plaquemine, le dit lot mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 150 pieds.
5° Quatre certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district et l'îlet borné par les rues Chestnut, Bordeaux, Plaquemines et Valence et désignés par les Nos 23, 24, 25 et 26. Les dits lots se touchant les uns les autres et mesurent chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Valence sur une profondeur de 150 pieds. Le lot No 26 formant l'encoignure des rues Valence et Chestnut.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant N. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11août—11 14 28 sept 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.
EMPLACEMENT DE COMMERCE PROFITABLE DANS LE DEUXIEME DISTRICT.
Coin des rues Chartres et Jefferson.
Succession de J. Anton Schalck.
No 42 062.—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 4 septembre 1880, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 juillet 1880 pour compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Chartres, Toulouse, Jefferson et Levée, mesurant 30 pieds 6 pouces de face rue de Chartres, sur 105 pieds 6 pouces de profondeur et de façade rue Jefferson. Etant la même propriété acquise par feu Jacob A. Schalck, de Henri Clément Millaudon, par un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire, à la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1874.
Conditions. Comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Joseph Cohn, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3août—3 10,17,24,31—4 sept.

DIVERS.

25 Caisses PETITS POIS, nouvelle récolte.
25 .. CHAMPIGNONS.
25 .. FRUITS à L'EAU DE VIE assortis
200 .. CERISES nouvelle récolte
25 .. BENEDICTINE de l'Abbaye de Fécamp.
25 Paniers de TISANE de CHAMPAGNE.
100 Caisses SARDINES, GILLET.
200 Caisses VINS FINS, PONTET CANET, Germanville, Manbuset et Haut-Sauternes.
50 Barriques VIN DE BORDEAUX, P. CLERMONT & Co.
Huile d'olive, Vermouth, Whiskies de Baltimore, etc., etc.
A vendre par **E. J. HART & CO.,** 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
2 avril—

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUD.
Capital payé....$500,000
Extrait du vingt-quatrième état annuel, pour 1879.
Montant des primes encaissées, et escompte et intérêt....$388,272 86
Pertes, dépenses, taxes, etc....$288,791 70
Fonds de réserve.... 10,000 00
Dividende sur actions, 10 p cent.... 49,568 90—$348,360 69
Profits nets.... 39,912 17

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comptant.
Actions, bons, prêts, billets à ordre et propriétés foncières.... $393,157 07
Argent en caisse et primes en voie de collection.... 187,571 44
$580,728 51

Dividende payé sur actions, 1[illegible] pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent, payable comptant en argent.

Cette ancienne compagnie, digne de la confiance publique, émet des polices sur les risques de FEU, de RIVIÈRES et de MER, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont promptement ajustées et réglées à des conditions libérales au Bureau de la Compagnie, 52 rue du Camp.
JAMES I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.
Directeurs:
Jno. G. Gaines, Jesse S. Flower, J. L. Harris, E. J. Hart, J. Weis, Jules A. Blanc, Henry Renshaw, S. W. Taylor, Scott McGehee, H. Newman, J. C. Morris, Chas. Roberts, B. Bisso, James I. Day, D. Fatjo, A. Baldwin, Thos. Simms, T. L. Airey, Charles Macready, Emery Clapp, R. R. Craig, W. B. Seymour, D. A. Chaffraix, Sam'l L. Boyd.
23 janv—1an.